SANTÉ

Elles sont les oubliés du Ségur de la santé

LENS/LIÉVIN À l'APEI de Lens, qui travaille aux côtés des personnes en situation de handicap, les salariés ne sont pas concernés par l'augmentation de salaire prévue dans le cadre du Ségur de la santé. De quoi susciter quelques interrogations

HUGO DUPRIEZ

li son annonce avait suscité une grande attente pour les soignants, le Ségur de la santé est, finalement, loin de contenter tout le monde. Et pour cause, si Olivier Véran, ministre de la Santé. avait annoncé une revalorisation salariale, à hauteur de 183 euros par mois, des personnels soi-gnants, celle-ci ne concerne pas les salariés de l'APEI de Lens. « Nous santies de l'Arri de Leits, avoits sommes toutes passionnées par notre travail je pense que l'État n'a pas conscience que l'on travaille avec un public fragile, peste Christelle Grégur, accompagnant éducatif et social élue au CSE de l'établis-sement. Nous sommes également des soignants, nous avons di gérei la même crise que nos collègues tra-vaillant dans les Ehpad. Mais aujourd'hui, nous ne sommes pas ré-compensées.»

revendication que soutien Thomas Delreux, directeur général de l'APEL « On tient à soutenir nos salariés, c'est une injustice que tout le monde ne soit pas jugé de la même façon. D'ailleurs, on entendait parler des Ehpad à la télévision mais très peu des lieux de vies accueillant les personnes handicapées. » Avant de poursuivre. « Pinalement, -après

Lors de l'annonce du Ségur de la santé, Olivier Véran, ministre de la Santé, avait annoncé une hausse de 183 euros nets par mois pour les

quelques protestations, l'État semble avoir élargi son cercle de bénéfi-ciaires. Pourtant, seule une partie de notre effectif est concernée par cette revalorisation. Notre personnel s'est tellement mobilisé pour faire face à la crise, qu'il est inconcevable qu'il y ait des différences de salaires. Cela va à l'encontre de notre convention collective », poursuit-il.

UNE DURE ÉPREUVE À SURMONTER

Et pour cause, alors qu'un cluster avait été découvert dans l'une des avait été découvert dans l'une des parties de l'établissement qui ac-cueille 54 résidents, tout le per-sonnel s'était uni. «C'était une pé-riode très compliquée, nous venions au travail avec la peur d'attraper et



de transmettre le virus, se remémore Magalie Lécaille, aide médi-co-psychologique et élue du CSE. Nous devions changer de tenue et enfiler deux paires de gants entre chaque chambre. C'était une épreuve très difficile à surmonter durant laquelle nous' avons dû repenser nos manières de travailler. » Et très vite, une vaste chaîne de solidarité s'est une vaste chaine de solidarie s'est coréée.« On s'est tous montré très so-lidaires. On s'est rendu compte que tout le monde était essentiel, pour-suit Christelle Grégur. Il a fallu une grande unité entre les soignants, certains, qu'ils soient agents d'entre-tiens ou gérant des espaces verts, ont même donné un coup de main en cuisine pour confectionner plus de 200 repas par jour. »

Tous espèrent désormais une issue positivé, une juste récompense après les nombreux efforts four-

QUESTIONS A



THOMAS DELREUX DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'APEI

« On se demande si l'on pourra encore recruter »

Que pourrait-il se passer si vos salariés ne bénéficialent pas de l'augmentation?

On me pose souvent cette question. C'est compliqué pour nous de nous projeter, 189 euros

par mois, ce n'est pas rien. On se demande si nous pourrons recruter. Une personne qui aura la même compétence, la même responsabilité et le même cursus sera moins bien payée chez nous que dans l'hôpital public. Ce sera compliqué d'attirer du personnel, ça nous inquiète grandement.

Justement, aujourd'hui à l'Apei existe-t-il une égalité devant les salaires?

Oui, c'est l'un des fondements de notre association et de sa convention collective. On garantit

Sans le Ségur, est-il envisageable de voir une augmentation de salaire à l'Apei ?

C'est très compliqué car nous sommes une association. J'ai déjà fait quelques calculs, si l'on donnait une augmentation de 189 euros à tout le personnel cela coûterait 1,5 million d'euros. C'est énorme sachant que notre budget annuel est de 23 millions d'euros et que 70 % de celui-ci est consacré à la masse salariale. Sans dotation de l'État, on ne pourra pas suivre. Si demain on nous demande d'augmenter les salaires en gardant le même budget je ne sais pas comment on pourrait s'en sortir. Il faudrait sans doute diminuer l'effectif. Heureusement, ce n'est pas à l'ordre du jour, nous voulons garder la totalité d'un effectif solidaire et qui s'est battu vaillamment pour vaincre le Covid.